

Procès-verbal de l'assemblée publique de la
Commission de la sécurité publique
Mercredi 27 juin 2007, à 19 heures,
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil.

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

- M. Claude Dauphin, président
Arrondissement de Lachine

- Mme Patricia Bittar
Arrondissement de Saint-Laurent

- M. Jean-Marc Gibeau
Arrondissement de Montréal-Nord

- Mme Catherine Sévigny
Arrondissement de Ville-Marie

COMMISSAIRES ABSENTS (1) :

- Mme Vera Danyluk, vice-présidente
Ville de Mont-Royal

- M. Anthony Housefather
Ville de Côte-Saint-Luc

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

du Service de sécurité incendie de Montréal : M. Serge Tremblay, directeur; M. Jacques Proteau, M. René Larente, M. Jean-Bernard Guindon, Mme Valérie Gagnon, M. Michel Viau, M. Daniel Godin, M. Luc Turgeon, M. Pierre Lamontagne, M. Marc Ostiguy, M. Normand Ledoux, M. André Beausoleil, M. James Ross, M. Sylvain Arteau, M. Claude Giguère, M. Robert Jeannotte, M. Sylvain Grimard, M. Pierre Lévesque, M. Jean-Pierre Laporte, M. Denis Doucet, M. François Dubord, Mme Louise Tremblay, M. Robert Viau, M. Pierre Sigouin, Mme Sylvie Girard, M. Jean Bartolo, Mme Martyne Ouellet, M. Richard Liebmann, M. René Daigneault, Mme Jeannette Bourque, M. François Massé, M. Jacques Ratté, M. Michel Robert, M. Marc Godin, M. Ronald Dubeau, Mme Brigitte Daoust, M. Sylvain Carrière, Mme Diane Charland et M. Roger Thibault. Du Cabinet du maire et du comité exécutif, Mme Mary-Ann Breton.

ASSISTANCE : 50 PERSONNES

1. Ouverture de la séance

À 19 h 10, le président, M. Claude Dauphin, déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer une minute de silence afin d'honorer la mémoire de monsieur Maxime Dubois, pompier au Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), décédé tragiquement la semaine dernière. Il propose une motion de sympathie qui est appuyée par M. Jean-Marc Gibeau.

Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le président présente les commissaires et il salue M. Marcel Parent, président du conseil municipal de Montréal et maire de l'arrondissement de Montréal-Nord, M. Serge Tremblay, directeur du SIM, Mme Valérie Gagnon, chef de division, Centre de sécurité civile et M. Michel Crevier, président de l'Association des pompiers de Montréal (APM). Il salue ensuite Mme Mary-Ann Breton, conseillère au cabinet du maire.

1 Le mandat du représentant du gouvernement du Québec, M. Samir Rizkalla, a pris fin le 18 juin 2007. En date du 27 juin, aucun représentant n'a été désigné.

Le président explique le déroulement de la soirée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Catherine Sévigny, appuyée par Mme Patricia Bittar, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées des 3 et 22 mai 2007

Sur une proposition de Mme Patricia Bittar, appuyée par M. Jean-Marc Gibeau, le procès-verbal de l'assemblée publique du 3 mai 2007 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition de Mme Patricia Bittar, appuyée par M. Jean-Marc Gibeau, le procès-verbal de l'assemblée publique du 22 mai 2007 est adopté à l'unanimité.

4. Le Rapport des activités 2004-2006 du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et le Bilan du Centre de sécurité civile pour l'année 2006.

Le président, M. Claude Dauphin, mentionne que le Rapport des activités et le bilan qui seront présentés ce soir permettront aux personnes présentes de constater l'ampleur des moyens mis en place par l'Administration afin d'assurer, à tous points de vue, la sécurité des citoyennes et citoyens. Il ajoute que l'Administration ne lésine pas lorsque la sécurité de la population est en jeu, soulignant que plusieurs défis ont été surmontés depuis la création de la nouvelle ville de Montréal en 2002 et la restructuration municipale du premier janvier 2006.

Parmi ces défis, le président, M. Claude Dauphin, rappelle l'intégration des 22 services d'incendie de l'île, l'implantation du programme de nouveaux répondants, le renouvellement du parc de véhicules d'intervention et la construction de trois nouvelles casernes.

Il fait remarquer que le Centre de sécurité civile élargit ses champs d'expertise en supervisant et coordonnant divers plans de mesure d'urgence, en proposant des plans d'action en matière d'inondation, de canicule ou de pandémie de grippe aviaire, en réalisant des études et en formulant des avis au sujet, par exemple, du transport des matières dangereuses ou de la qualité des sols.

Il explique que le but de l'Administration est d'offrir à toute la population de l'île de Montréal un service de sécurité incendie professionnel et de grande qualité et fait part des travaux en cours concernant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Le président, M. Claude Dauphin, invite ensuite le directeur du SIM, M. Serge Tremblay, à présenter son équipe et à rendre compte de l'ensemble des activités du Service de sécurité incendie.

D'entrée de jeu, M. Serge Tremblay débute la présentation avec quelques statistiques concernant les ressources humaines et le nombre d'appels par catégorie d'intervention pour chacune des années recensées au rapport (2004, 2005 et 2006). M. Tremblay fait état de la mission du service, de sa vision, des valeurs qu'il prône et de sa structure organisationnelle. Il décrit les activités de communication, d'éducation du public, de prévention et de formation. Il explique le rôle des équipes spécialisées suivantes : matières dangereuses, sauvetage nautique et sur glace, sauvetage en hauteur, sauvetage technique et premiers répondants.

M. Tremblay fait état de la recherche sur les causes des incendies et il présente une carte de l'agglomération illustrant la localisation des casernes et des divisions. Suivent la liste des équipements disponibles et le détail des nouvelles constructions et rénovations de casernes. Le rapport présente ensuite des statistiques détaillées, pour chacun des arrondissements et chacune des villes reconstituées, concernant le nombre d'interventions totales, d'incendies de bâtiments, le nombre d'incendies par période de la journée, les pertes matérielles, le nombre de décès, les causes d'incendies et la source de ceux-ci. En terminant, il rend hommage au capitaine Marleau, décédé en devoir le 21 janvier 2006 et il salue la contribution des partenaires suivants : la Croix-Rouge, Jeunesse au soleil, la

Direction de l'aide sociale de la Ville de Montréal et les Pompiers auxiliaires de Montréal.

M. Tremblay aborde ensuite le Bilan du Centre de sécurité civile pour l'année 2006. Il souligne quelques activités en rapport avec la planification de la sécurité civile dont l'adoption de la Politique révisé de sécurité civile de l'agglomération de Montréal et la révision du Plan de sécurité civile. Il mentionne également les plans particuliers d'intervention à l'égard de la pandémie d'influenza, de chaleurs accablantes ou d'inondations. Ensuite, il souligne les travaux relatifs à l'état de préparation et insiste sur les améliorations logistiques apportées au Centre de coordination des mesures d'urgence.

Concernant l'analyse de risques, M. Tremblay relate les travaux en cours dans ce domaine, notamment au sujet du schéma de sécurité civile. Il fait part des travaux avec divers comités et universités en rapport avec l'analyse de risques. En terminant, M. Tremblay offre un survol des activités de formation et des événements auxquels le Centre de sécurité civile a participé.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Tremblay.

5. Période de questions et commentaires des citoyens

Le président, M. Claude Dauphin, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

1. M. Michel Crevier, Association des pompiers de Montréal (ADPM)

M. Crevier mentionne qu'il a lu avec beaucoup d'intérêt les messages de M. Dauphin et M. Tremblay apparaissant en première page du Rapport des activités 2004-2006 du SIM. Il a noté que plusieurs investissements ont été réalisés et demande comment le service réussira à atteindre un temps de réponse moyen d'environ 5 minutes.

M. Tremblay répond que le temps de réponse se divise en trois parties : le traitement de l'appel, la préparation des pompiers et le temps de déplacement. Il indique que le temps de trajet se calcule à compter de la mise en mouvement du véhicule et il ajoute que des investissements permettraient de réduire le temps de traitement des appels. Il souligne que le service, dans 90 % des cas, répond aux normes reconnues. M. Proteau énumère les temps de réponse moyens pour chacune des divisions.

M. Crevier poursuit avec le schéma de couverture de risques. Il rappelle que la commission a consulté les élus, que l'Association qu'il représente a collaboré avec le SIM à l'élaboration de divers scénarios ainsi qu'à l'entente concernant l'offre de service des premiers répondants. Ces travaux ont amené l'Association à conclure qu'il était d'intérêt public que le service offert par le SIM soit le même partout sur l'île de Montréal. Il dit croire que la Ville retarde la mise en place d'un service auquel le citoyen a droit et déplore que des véhicules soient retirés de casernes du centre de la Ville afin d'être réaffectés à des casernes moins bien pourvues. Il dénonce le non-respect de l'entente avec l'Association des pompiers et rappelle que, depuis 2001, les pompiers soutiennent le service.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Crevier et répond que des scénarios ont été présentés à la commission et au comité exécutif. À la demande des élus, d'autres scénarios ont été élaborés. Il explique que l'Administration est consciente à la fois des besoins et de la capacité de payer des contribuables et ajoute qu'une consultation aura lieu prochainement, l'échéance étant le 31 décembre 2007. Il souligne que la Ville, en collaboration avec le SIM et l'Association a travaillé de nombreux dossiers dont le renouvellement du parc de véhicules, l'implantation du service de premiers répondants, la réfection et construction de nouvelles casernes. Il termine en indiquant que les objectifs de l'Administration consistent à offrir un service de qualité et à sauver des vies, il ajoute qu'il reste plusieurs dossiers à régler dont celui de la négociation de la convention collective.

M. Gibeau demande à M. Crevier s'il a décrié l'achat de nouveaux véhicules. Celui-ci répond que l'Association décrie le délai pour l'achat des véhicules.

2. M. Stéphane Sasseville, Association des pompiers de Montréal

M. Sasseville revient sur la page 4 du rapport et les activités des sections *Communications avec les médias* et *Éducation du public* en dénonçant le temps supplémentaire en raison du nombre de pompiers affectés, entre autres, à ces activités. Il indique que 120 pompiers ont travaillé en temps supplémentaire pour le quart de jour aujourd'hui. Il poursuit avec la hausse, de 2004 à 2006, de 75 % des interventions spécialisées détaillées en page 16 du rapport. À ce sujet, il demande si la Ville et le service ont l'intention de recourir davantage au temps supplémentaire ou d'embaucher des pompiers pour répondre à la demande.

M. Tremblay répond que la croissance des interventions résulte de la hausse du nombre des fuites de gaz et ajoute que des travaux sont en cours à ce sujet. Il rappelle que la mission première du SIM est la lutte aux incendies et c'est, à son avis, ce qui doit primer avant tout, même avec l'implantation du service des premiers répondants. M. Viau ajoute que le SIM répond adéquatement aux interventions spécialisées et si nécessaire des ajustements seront apportés dans le futur.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Sasseville.

3. M. Maurice Vanier, résidant de l'arrondissement de Pointe-aux-Trembles-Rivière-des-Prairies, membre du Comité mixte municipalité / industrie (CMMI) et directeur du Centre Roussin

M. Vanier félicite les pompiers et l'équipe de sécurité civile qui desservent adéquatement l'agglomération. Il félicite les officiers du syndicat ainsi que Mme Gagnon, chef de division, Centre de sécurité civile. Il demande à M. Tremblay d'assurer le maintien en poste des chefs car il y a une rotation importante du personnel, surtout dans l'Est. Il demande que la commission se penche sur la question des communications dans l'Est, un secteur soumis aux risques majeurs car il a constaté d'importantes faiblesses dans l'accompagnement des comités permanents. Il réfère à la fuite de butane de 25 tonnes le 26 avril dernier et les jours suivants de même qu'à celle du 7 juin, alors que 20 tonnes d'acide acétique provenant de l'usine Interquisa se sont dispersées dans le secteur et il rappelle le récent échouement, près de la rive de Pointe-aux-Trembles, d'un navire transportant 700 tonnes de benzène. Il déplore la faible coordination des différentes directions des travaux publics et des communications, directions qui, chacune dans son arrondissement, sont autonomes. Il déplore de plus l'absence de communication continue et il demande un meilleur accompagnement des comités permanents. Il mentionne que les sirènes intensifient les risques car deux fournisseurs ne peuvent garantir l'efficacité de celles-ci au-delà de 100 ou 120 décibels et, par conséquent, il demande un chef de bureau affecté à ce dossier en permanence et non un pigiste occasionnel.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Roussin et prend acte des bons commentaires à l'intention du service et de ceux qui portent sur la sécurité dans l'Est de l'île de Montréal. M. Tremblay ajoute que le SIM vit une crise majeure au niveau de ses effectifs, il tentera toutefois d'assurer une permanence dans l'Est. Il profite de l'occasion pour souligner le départ de M. Guindon, le 29 juin prochain, un pionnier en matière de sécurité civile et il le remercie pour le travail effectué.

M. Gibeau dit souhaiter également une stabilisation du personnel. Il questionne M. Vanier au sujet des sirènes.

M. Vanier répond que les entreprises Interquisa et Shell ont éprouvé plusieurs difficultés avec leur sirène respective. De plus, l'efficacité des sirènes électroniques ne peut être garantie et le vent modifie la portée de celles-ci de telle sorte que des gens n'entendent pas la sirène et ne sont donc pas informés d'une fuite de gaz toxique. Les entreprises doivent tester leur sirène et obtenir des garanties.

4. M. Marcel Lanoue

M. Lanoue demande des informations concernant le service des premiers répondants.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Lanoue. M. Tremblay répond que l'implantation du service des premiers répondants s'échelonnera sur trois années. Trois cohortes de pompiers formés pour offrir ce service s'ajouteront chaque année jusqu'à l'implantation complète en 2009.

6. Période de questions des commissaires

Le président, M. Claude Dauphin, invite les commissaires à s'exprimer.

Mme Patricia Bittar relate la cérémonie d'accueil, tenue la veille, en l'honneur de 80 nouveaux pompiers et elle félicite le service ainsi que les nouvelles recrues.

M. Gibeau demande d'associer le nom de l'arrondissement à la numérotation des casernes.

M. Tremblay répond que le service a déjà apporté des correctifs à ce sujet.

7. Levée de l'assemblée

Le président, M. Claude Dauphin, remercie l'assistance, l'équipe du SIM et les commissaires.

Il déclare l'assemblée levée à 20 h 15.

ADOPTÉ LE : 6 DÉCEMBRE 2007

« Original signé »

Claude Dauphin
Président

« Original signé »

Nicole Paquette
Secrétaire recherchiste